

MISSIONS DES DÉLÉGUÉS ÉTUDIANTS

Les délégués étudiants des années L3, M1 et M2 sont élus par leurs pairs. Il y a deux délégués pour chaque parcours de formation.

Pour les années L1 et L2, un panel d'étudiants est constitué : deux élèves en Économie & Gestion, deux élèves en Économie, deux élèves en Économie & Droit et deux élèves en Économie & Mathématiques. Ils sont nommés par le responsable pédagogique de leur programme.

Les délégués ont pour mission de relayer l'information sur le déroulement des cours et des TD tout au long du semestre auprès de l'enseignant responsable du cours, auprès du responsable pédagogique de votre formation, ou encore auprès du responsable des programmes de Licence ou Master.

Les délégués participent activement à une réunion semestrielle avec les responsables pédagogiques et la direction de l'École pour faire le bilan des cours et TD du semestre. Lors de cette réunion la direction de l'École fera un retour sur les actions entreprises depuis les précédentes réunions semestrielles. Ces réunions feront l'objet d'un compte-rendu qui sera signé par les directeurs comme par les délégués, et sera conservé dans les archives de l'École.

Chaque délégué désigné sera amené à signer une **charte** récapitulant les missions et les devoirs d'un délégué.

Les réunions des délégués avec la direction devraient se dérouler la semaine du 21 novembre (dates à confirmer).

Les délégués doivent respecter la confidentialité des informations qui leur seront transmises.